



BONNARD // MASSERNA chronologie convenue

1 message

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>
à : Sophie PAYEN <contact@avocat-clermont-payen.fr>

10 juillet 2026 à 15:40

Bonjour Maître

Suite à notre entretien de ce jour voici la chronologie convenue :

7 Juillet 2026 : signification de la décision de référé - délai 15 jours fin délai le 22/07/2026

10 juillet mise en place boîtier sécurisé et envoi du dossier à l'huissier pour constat au 20 ou 21/07

24/07 Nous rentrons de congé

03/08 nouvelle intervention de l'huissier pour mise en demeure de Madame Massena de faire les travaux permettant l'accès rue des prés hauts. Délai courant jusqu'au 30/09.

Avant le 15/09 : depot de nos conclusions au fond

Dans le cours des discussions au fond, nous proposons au juge une procédure participative

Je prépare les courriers de mission et de mise en demeure du 03/08 et vous adresse les projets pour avis.

Cordialement

Monique et Michel BONNARD

12 Boulevard Thermal
63100 Clermont Ferrand

04-63-08-28-09

bonnard63@gmail.com